



Pénalement responsable pour perte de documents ?

Par **Iula27**, le **31/05/2010** à **19:11**

Bonjour,

j'ai égaré accidentellement une clé USB contenant les sauvegardes de tous les dossiers du personnel, comptable de mon entreprise. Je l'ai signalé à mon employeur qui veut m'imputer une faute grave voir lourde. On me signale également que je peux être pénalement responsable de cette perte. Qu'en est-il exactement ?

Merci